

APPEL À CANDIDATURES

La Haute École Louvain en Hainaut recrute

Pour le Cabinet de la Direction Présidence

Un.e Référent.e Qualité (H/F/X) pour le Département des Sciences, des Technologies et du Vivant – mi-temps

Suite à une mobilité interne

Appel **interne et externe** à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes

1. Descriptif de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne.

1. Description de la fonction

Le.la référent.e qualité, au niveau du département des Sciences, des Technologies et du Vivant doit développer et intégrer une culture qualité au sein de son département, en soutenant les initiatives stratégiques, l'intelligence collective et en faisant de la qualité un véritable levier de transformation et d'amélioration continue.

2. Objectifs et tâches de la fonction

Objectif 1 : Développer et intégrer une culture qualité au sein du département

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du développement d'une culture qualité dans le cadre des orientations stratégiques de la Haute École ;
- Préparer et suivre les plans stratégiques du département et des sections ;
- Incarner et porter la culture qualité par des actions concrètes et un engagement visible au niveau du département et des sections ;
- Faire vivre les Commissions Qualité dans chaque département ;
- Faire vivre les Kits qualité ;

- Former et outiller les acteurs : formations courtes sur la gestion de la qualité, accès à des ressources pratiques, guides méthodologiques ;
- Rester attentif aux évolutions en matière de qualité et aux outils ;
- Intégrer la recherche et la formation continue dans la culture qualité et réciproquement.

Objectif 2 : Favoriser la collaboration et l'intelligence collective

- Développer des espaces d'échanges (ateliers, focus groupes, communautés de pratiques) pour favoriser la réflexion collective sur la qualité ;
- Encourager le partage des bonnes pratiques et la mutualisation des expériences entre portefeuilles et au sein du département ;

Objectif 3 : Assurer la pérennité et l'intégration continue de la qualité

- Faire vivre une percevoir de la culture qualité non pas comme un projet ponctuel, mais comme une dynamique continue et intégrée ;
- Assurer la transmission des savoirs et des bonnes pratiques pour éviter la perte d'expertise et garantir la pérennité des efforts engagés.

Objectif 4 : Encourager l'expérimentation et le partage des pratiques

- Encourager l'expérimentation : permettre aux départements et services d'adapter les méthodes qualité à leurs réalités avec un droit à l'erreur ;
- Favoriser le partage de pratiques : organiser des ateliers réguliers entre départements et services pour échanger sur les réussites et les défis ;
- Lancer des défis qualité : chaque département propose une action d'amélioration sur un semestre et partage ses résultats ;
- Créer une dynamique d'émulation positive avec des comparaisons constructives entre départements.

Objectif 5 : suivi des évaluations programmatiques et EEE enseignantes

- Favoriser la mise en place des EEE enseignantes auprès des enseignants ;
- Assurer le suivi des résultats des EEE enseignantes vers les DD et DAE ;
- Établir les plans d'action en lien avec les résultats des EEE enseignantes.

3. Connaissances et compétences liées à la fonction

Connaissances

- Connaissances des prescrits légaux en matière de Qualité,
- Connaissances des programmes de formation du département concerné,
- Connaissance des outils informatiques mis à disposition par la Haute Ecole,
- Connaissances des démarches qualités appliquées dans l'enseignement.

Compétences

- Adhérer aux valeurs de la HELHa (Compétence, épanouissement, solidarité et bienveillance),
- Avoir une approche orientée service,

- Avoir un esprit de synthèse,
- Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes,
- Communiquer oralement de manière aisée,
- Emettre un avis technique,
- Faire preuve d'adaptabilité,
- Faire preuve d'autonomie,
- Faire preuve de rigueur,
- Planifier le travail,
- Prendre des initiatives,
- S'auto-développer,
- Travailler en équipe,
- Veiller à la confidentialité,
- Vulgariser.

4. **Contrat**

- **Régime de travail** : 0,5 ETP - mi-temps (19/38h)
- **Diplôme requis** : master
- **Fonction** : Attaché
- **Barème** : 501 (barème FWB)
- **Type de contrat** : contrat à durée déterminée jusqu'au 13/09/2027 avec possibilité de reconduction
- **Lieu de travail** : *une résidence administrative sera assignée en discussion avec le Directeur de Département – possibilité de télétravail structurel*
- **Date d'entrée en fonction** : Au plus vite

Personne de contact en cas de questions liées au contrat, salaire, engagement : Céline Plumet
(plumatc@helha.be)

Personne de contact en cas de questions sur la mission : Mathilde Fraipont Feron (fraipontm@helha.be)

Pour les candidats, membres du personnel de la HELHa : Le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel.

5. **Dépôts des candidatures**

Toute candidature sera composée :

1. d'une lettre de motivation,
2. d'un curriculum vitae,
3. d'une copie du diplôme requis.

Elle sera adressée à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be avec pour objet du mail : **26-096 REF Qualité STV**

Date limite d'introduction des candidatures : **14 août 2026 inclus**

6. **Procédure de sélection**

Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature.

Les candidats retenus seront invités à un test écrit le 20/08 après-midi ainsi qu'un entretien le 31/08 matin (horaires et locaux précisés ultérieurement).

10. Avantages travailleurs

- Un emploi stable dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;
- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;
- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;
- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...) ;
- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.